

## Immobilier

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

16 juin 2026

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Pas de prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit immobilier et en droit public permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Un quiz de positionnement est à votre disposition.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université du Notariat départementale de Loire Atlantique Univ-AT20 - [DIC473A] Collectivités territoriales : vente et achat – les bons réflexes

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Distinguer les biens des personnes publiques (domaine public/domaine privé)
- Connaître les règles et procédures applicables aux opérations immobilières des collectivités locales
- Savoir choisir le contrat adapté

### FORMATEURS



Monsieur Arnaud BOUTRUCHE

### CONTENU

#### LA CADRE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES PUBLIQUES

- La distinction domaine public / domaine privé
- La distinction des contrats de droit privé et des contrats de droit administratif
- Focus sur la distinction entre la qualification de vente et de contrat de la commande publique

#### LES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES PUBLIQUES

- Les acquisitions amiables (procédure - détermination du prix d'acquisition et paiement)
- Les acquisitions forcées
- L'expropriation pour cause d'utilité publique
- La préemption
- Les autres procédures (emplacements réservés - l'article L. 318-3 du Code de l'urbanisme - les biens présumés sans maître...)

#### LES VENTES IMMOBILIÈRES PUBLIQUES

- Les formes d'aliénation
- La procédure d'aliénation
- La question de la vente à l'euro symbolique

#### LES MODALITÉS D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : LES CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DE TERRAINS OU DE BÂTIMENTS